

L'ANCIEN GUIGNOL

Journal Hebdomadaire, Politique, Satirique, Littéraire et Illustré

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
A LYON

44, Rue de la République, 44

BOITE DANS L'ALLÉE

VENTE EN GROS

1, Rue de Jussieu, 1

et chez tous

les Libraires et Marchands de Journaux

Les ANNONCES sont reçues

A l'Agence de Publicité V. FOURNIER

Rue Confort, 14

Pour être admis à faire des armes dans l'arène de Guignol, point n'est besoin d'être académicien. Des idées, du neuf, des balançoires, des coups de bâton ou de bec, mais sans scandale, voilà le programme.

RÉDACTEUR EN CHEF

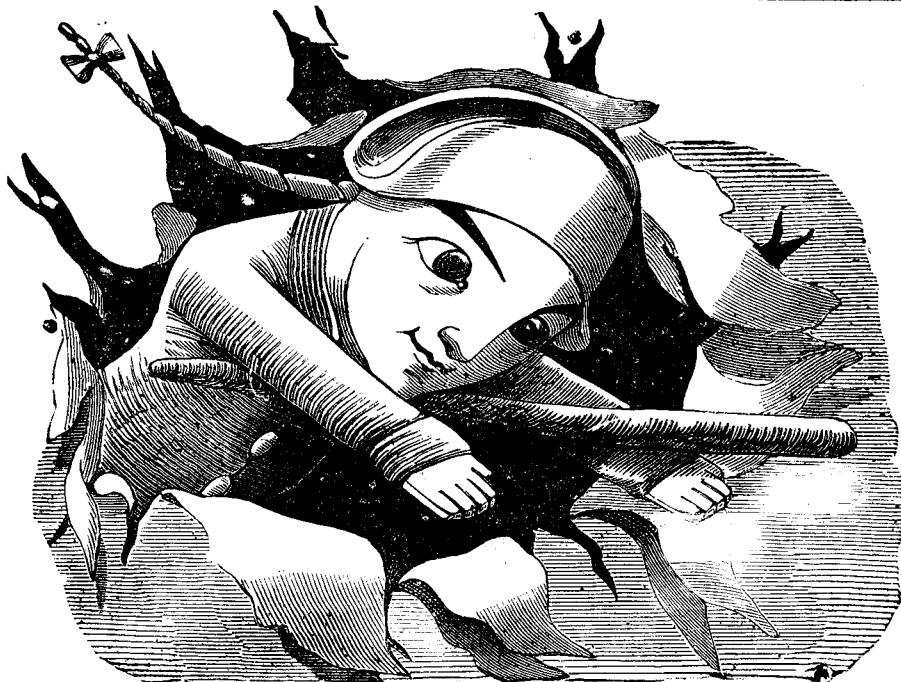
GEORGES LETELLIER

ABONNEMENTS

	Six mois	Un an
France.	5 fr.	10 fr.
Etranger, port en sus.		

Les manuscrits non insérés seront voués à un feu d'artifice spirituel.

Pour être admis à faire des armes dans l'arène de Guignol, point n'est besoin d'être académicien. Des idées, du neuf, des balançoires, des coups de bâton ou de bec, mais sans scandale, voilà le programme.



LUI SEUL ET C'EST ASSEZ

Un homme seul arpentait la route.

Il se parlait à lui-même, tout à coup il salua un génie invisible pour les profanes : « Suffrage universel, je vais saluer ton père. »

Il marchait d'un pas hâtif.

Il marchait vers Paris à ses frais.

Ahasverus du bulletin de vote.

Mais à la fin il tomba de fatigue...

... Il se réveilla dans une voiture grande comme une maison.

— Où suis-je ? s'écria-t-il.

Une voix fraîche répondit :

— A Montmartre, proche le cimetière, ô Combat ! Tu étais tombé sur la route, toi l'insulteur des bohémiens. Moi, Miarka la fille à l'ourse, je t'ai ramassé. Va vers Ledru-Rollin, maintenant les habileurs sont vengés.

GNAFRON



AMANDE AMÈRE

Madame Tresse assigne le *Lyon-Républicain* en contrefaçon, parce que le *Lyon* a eu l'excellente idée de donner le canevas de *Sigurd*.

Elle demande 17,000 fr., de dommages-intérêts.

On n'appelle plus la veuve de l'éditeur du Palais-Royal que « la plus amère des Tresse ».

CADET



IL L'A ÉCHAPPÉE BELLE

Les fenians ont failli détruire en sa fleur l'espoir de la couronne d'Angleterre. S. M. iodurée de potassium aurait été sur le point de périr à Cannes, mais elle a été sauvée par le plus grand des hasards — car les hasards sont une famille dont l'aîné fait beaucoup parler de lui.

La nouvelle de cette tentative, dont les journaux du cru ne parlent pas, nous arrive par le canal du *Nouvelliste*, qui aurait inventé le serpent de mer, si la *Patrie* ne l'eût précédé.

Voci la note que publie le volatile engagé place Belle-cour :

« Un événement, sur l'importance duquel la plus grande discrétion a été gardée, a eu lieu ici, pendant le séjour du prince de Galles.

« L'héritier de la couronne d'Angleterre a été l'objet d'un attentat qui a failli lui coûter la vie.

« On sait que les fenians on mis la tête du prince à prix et promettent dix mille dollars à celui qui lui donnera la mort.

« Nous pouvons affirmer que le prince a échappé par le plus grand des hasards à la criminelle tentative. »

Le *Nouvelliste* commet là une action bien noire. Les Irlandais ne pensaient pas le moins du monde à faire passer le goût du trône au prince de Galles ; ce filet va leur en donner l'idée.

Maintenant, si le fils de Victoria meurt sous le fer des Invincibles, tenez pour inspirateurs de ce meurtre les rédacteurs du *Nouvelliste*.

Ce ne serait pas la première fois, du reste, que des catholiques se réjouiraient de voir un poignard trouer la poitrine d'un souverain.

AUTRES DÉTAILS

Nous tenons les fils du complot ; ce sont de vraies ficelles.

Imaginez-vous que les auteurs de l'attentat raté sont des Lyonnais bien connus pour leur attachement à la franc-maçonnerie et aux idées avancées (le *Nouvelliste* dirait faisandées). Le complot a été ourdi des cinq bureaux du *Lyon-Républicain*.

M. Lucien Jantet, ce buveur de sang, a distribué secrètement des couteaux-poignards à ses affidés. M. Loiseau, grâce à son nom joyeux, devait attirer le souverain, on sait que le petit de Victoria passe son temps à mettre des oiseaux dans sa cage. Notre confrère Chion, si jeune et rasé pour la circonstance, déguisé en femme, devait s'approcher du futur souverain et lui dire : « Je suis une cocotte ! Mon prince, venez donc chez moi, je suis bien polissonne. » A des accents si tendre, le prince ne résiste pas. Il aurait suivi Chion, Loiseau chantant à leurs côtés : toute une idylle quoi.

Des hommes masqués — lui-même casqué, M. Mangin — se seraient alors précipité sur le malheureux, poignards levés. Il aurait demandé grâce ; alors M. Delaroche lui aurait dit : « Je ne frapperai pas, à la condition que si jamais Croizette ou Léonide Leblanc viennent en tournée à Bellecour, tu les obliges à me donner la commande de leurs programmes... »

Le prince aurait répondu : « Tout mais pas ça, Croizette et Léonide ne sont pas des femmes qui s'affichent. »

Alors Gouraud — ce père de famille sans pitié pour le fécond prince de Galles, — et dans le mot fécond il y a le mot fé — suivi de Lardin, riant de travers auraient menacé la victime.

« Un prêtre ! aurait crié le malheureux ».

Gandrey se serait avancé, offrant à l'homme qui allait

mourir les consolations de sa muse rabelaisienne. « S'il y a une messe à prononcer, aurait murmuré Pagès, que ne m'en chargez vous ? je parle latin. »

« Pas de messes, pas de sermons, des femmes » se serait écrié l'habitué des coulisses.

« Meurs avec austérité, aurait alors déclamé M. Portalis, tu es beau, tu es blond, comme Catulle Mendès et comme moi, reste chaste et pur. As-tu une dernière confession à faire ? — Oui. — Par qui veux-tu être assisté ? — Par le docteur Ricord. Impossible, il est allé voir ses clients en ballon. Mars, d'abord, qui, pour avoir fréquenté Vénus, est l'inséparable de Mercure. — Comme moi, aurait gémi le prince... »

Il y aurait eu un long silence.

La victime se serait écriée :

« Je vois ce que c'est, vous êtes des fenians ! »

— Des fainéants, nous !

Et cette insulte méritant la mort, les poignards se seraient levés, mais dans un coin le *Nouvelliste* veillait.

Et les bras ne s'abattirent point. Il ne s'abattit sur le monde, qu'un canard prodigieux.

Rien de plus logique, n'est-ce pas, que Cannes engendrant un canard.

MADÉLON.

A PROPOS DE L'AFFAIRE ENGAGE

Très bizarre, un personnage.

A la fois n'a jamais été

Engage

Puis en liberté !

FANTASIO

Notre ami Jean Guignol nous écrit pour nous dire « que sa mécanique n'a pas besoin d'huile ».

Espérons que jeudi prochain elle sera remontée.

AU SALON

— Durand, il y a des problèmes insondables. Regarde plutôt le portrait de M^{me} L. C. (elle sait), c'est une gracieuse jeune femme, propre comme un sou, tirée à quatre épingles. Dis-moi, comment diable peut-elle sortir aussi nette d'un fond aussi vaseux ?

— C'est le secret de M. Tollet. Ne t'avise pas même de le lui demander, il ne le sait pas. Victor Hugo te répondrait que si dans confrère il y a frère, dans fange il y a ange.

— Encore un portrait du même. Il vaut mieux, celui-là, d'une couleur un peu terne, mais il ne manque pas de grâce et le dessin est assez souple.

— Oh ! qu'est-ce que cette grande machine ?

— Machine! avant de porter un jugement, Durand, lit toujours la signature, c'est plus prudent. Il y a toujours des gens qui vont sur la foi d'un nom et qui écoutent. Pour ne pas écorcher les grandes oreilles des moutons de Panurge, admire ce qu'il est convenu d'admirer, ou si tu critiques, baisse la voix. Tu as appelé grande machine un tableau de Flandrin.

— Il y a Flandrin et Flandrin, Dupont. Celui-là corrige Hippolyte par Paul. Le pauvre garçon, il a un nom assez lourd à porter sans l'accabler encore par nos railleries, avec ça qu'il a coiffé le béret du maître. La *Résurrection de la fille de Jaire*. Sais-tu qu'elle n'est pas seule à éprouver le besoin d'être ressuscitée, la *fille de Jaire*; Jésus lui-même et sa suite grogneraient énormément à être rappelés à la vie. C'est sec et froid.

Malgré cela, tu ne peux nier une belle ordonnance de lignes.

— Durand, les petits bateaux
Qui vont sur l'eau
Ont-ils des jambes....

— Mais voyons, gros bêtard, ils n'en ont pas besoin pour marcher les petits bateaux du M. Darche, qui a fait l'*embarcadère des canots au parc de la Tête-d'Or*, ils sont en bois les petits bateaux et les personnages aussi. Tout ça peut aller sur l'eau sans risquer de couler à fond.

— Comme c'est ciré! on jurerait d'un parquet d'hôpital. Ah! c'est une brillante peinture.

— Ou, du moins, une peinture brillante. Si M. Darche voulait faire moins joli il ferait peut-être plus beau...

— Tu parlais de grands noms tout à l'heure. Voilà un grand nom; salut, nous sommes devant le rétameur en chef de l'école lyonnaise, le récupérateur de chaudrons, le poissonnier officiel, le peintre qui a peint dans sa vie un millier de conrales et davantage de saumons. Salut, Cocquerel, ou l'art de la bassinoire...

— Mon ami, tu diffames, aussi cette année...

— Oui, depuis vingt ans M. Cocquerel *empoisonne* le marché, ses poissons se sont faufileés jusque dans le musée des peintres lyonnais; cette année, M. Cocquerel te représente, par extraordinaire, un canard et un lièvre avec quelques pommes autour.

— Innovation hardie!...

— Ce changement imprévu du sujet a frappé la commission municipale et, saisie d'étonnement, elle a trouvé qu'un Cocquerel de plus ferait bonne figure au musée. Elle va acheter ce Cocquerel, qui n'est ni chaudron ni poisson. Hélas! ce Cocquerel est l'un des plus mauvais que l'on connaisse. Payer ça deux mille francs!...

— Et le flanquer au musée à côté des maîtres... ce sera à titre de repoussoir, sans doute. C'est égal, j'ai dans l'idée qu'en achetant son lavis, la commission lui pose un rude lapin.

— Mais, si l'année prochaine M. Coquerel fait un pâté et des huîtres?

— On l'achètera inévitablement, toujours pour le même motif, et ainsi de suite tous les ans, jusqu'à ce qu'on se décide enfin à nommer une commission qui ne prenne plus notre musée pour l'exposition des primes d'un marchand de tapioca.

— Tiens! une enseigne de couturière. La jolie robe, nom de nom. M. Raynaud ferait concurrence à Vorth. Le mannequin en cire qui fait d'inutiles efforts pour se dégager d'un fond bourbeux ne sert à rien. Mais, cristi, le joli satin: on dirait qu'il sort de chez le taffetaquier le Brély.

— De même, *Lesbie*. Est-ce que le talent de M. Reynaud serait allé rejoindre l'oiseau de Lesbie?

— Encore un oiseau et une jeune fille, mais il n'y a rien de commun dans le tableau de M. Sarrazin avec celui de M. Raynaud. Là, il y a un tempérament personnel servi par un fin coloriste.

— Arrive ici... *Le jour de la fête Dieu* de M. Anthomsen, peinture charmante, spirituelle.

— Même un tantinet égrillarde; remarque la tête du carme qui cherche à enfiler une aiguille: on comprend toute la difficulté qu'éprouve le saint homme.

— Faire enfiler une aiguille à un carme, ça n'a pas le sens commun.

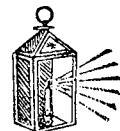
Octave LEBORGNE.

AU RÉVEIL

Un nouveau confrère vient de paraître: il s'appelle le *Réveil de Lyon*.

Nous le saluons bien cordialement.

G. L.



EXÉCUTION DE M. ANDRIEUX

L'hystérique a été exécuté. La chose a eu lieu chez nous. C'était mercredi dernier — le mercredi des cendres, fatal au carnaval, devait l'être à M. Andrieux. On voyait des hommes mystérieux, venus de tous les points de la ville, se diriger du côté des Brotteaux. Ils n'allaient point ainsi que le veut une vieille chanson connue, manger une salade et danser un rigodon. Nulle pensée frivole ne hantait leur front soucieux qui reçut le coup de maillet symbolique. Ils s'arrêtaient tous à la porte de l'église située rue Garibaldi.

Eglise pour les profanes, temple pour les élus. Ce monument, aux fenêtres ogivales, aux rosaces de pierres découpées à jour, a été construit par des maçons à la gloire du Grand-Architecte-de-l'Univers.

Les hommes entrant dans cette chapelle étaient des frères qui allaient exécuter un frère.

..

Les bougies de cire jaune coulaient dans les immenses chandeliers noirs en fer forgé. Sur la table verte des papiers étaient éparés. Dans l'*atelier*, comble comme au plus grand jour, on se montrait les citoyens les plus connus de Lyon et de l'Arbresle.

A la lueur des candélabres fixés au mur, les cordons, brodés en or, de maisonnettes, de truelles, de compas, d'équerres, de colonnes J et de colonnes B, étincelaient. A l'Orient, le vénérable présidait. On eût pu rééditer l'Ancien Testament et le fils d'Abraham eût pu dire: « Je vois le bois et le feu, mais où donc est la victime? »

La victime n'était pas là.

Nous savons de quel formidable arsenal la maçonnerie dispose. Nous savons qu'elle détient des épées flamboyantes, moulées sur celle dont le Seigneur arma l'ange qui chassa nos premiers parents du jardin où ils se contentèrent fleurette; qu'elle possède le glaive; que son maillet fut assez solide pour tuer Hiram, constructeur du temple de Salomon, et, qu'enfin, elle promet à ceux-là qui dévoileraient ses mystères de leur trancher la tête.

M. Andrieux subirait-il le sort d'Orphée? les maçons allaient-ils déchirer leur frère, comme jadis les bacchantes le fils du roi de Thrace et de la muse Calliope?

Les yeux fixés sur les flots du Rhône, Lyon attendait, Il attendit longtemps. Il ne vit flotter à la surface que des chiens pourris et des chats crevés: il ne vit point la tête coupée d'Andrieux.

..

Les menaces maçonniques seraient-elles de la nature de ses épreuves? Ses condamnations seraient-elles tirées du magasin d'accessoires, où l'on remise, sous le nom de coupe d'amertume, les verres d'absinthe suisse?

FEUILLETON DE L'ANCIEN GUIGNOL



OHÉ! LES MASQUES

On nous dit: le Carnaval est mort, sur le même ton qu'on nous chante: « On ne meurt pas d'amour ». Admettons que le poète Eugène Baillet ait raison, en dépit de rares suicides, mais le Carnaval est vivant, si vivant qu'il est la vie même, toute la vie, rien que la vie.

Ce n'est point le carnaval tel qu'on l'entend: un grotesque habillé d'oripeaux chatoyants ou ridicules, un mâle en femelle, une femme en homme, des filles presque nues à pleines voitures, des bals, des soupers, du champagne sur les tables et des convives dessous; ce n'est point Gavroche soufflant dans un cornet à bouquins, la cohue piétinante des boulevards et des cors de chasse à l'entresol des marchands de vin.

Ce Carnaval, fils lugubre des saturnales joyeuses contre qui M. Prudhomme croisa les pointes de son faux-col, est fini, certes. Mais il n'était, celui-là, qu'un carnaval de trois

jours, décroché le dimanche gras et remis au clou le mercredi des cendres.

Le vrai carnaval commence le 1^{er} janvier et ne finit pas à la Saint-Sylvestre.

La terre tourne, la foule passe, le monde s'agite et les passions les mènent: Ohé! les masques!

..

Il serait trop facile de désigner les déguisés officiels; la collection des robes: les blanches, les rouges, les jaunes, les violettes ou les noires — avec ces hourrelets qu'on nomme des toques. Puis ces fantaisistes austères, palmés de vert, d'argent et d'or, fonctionnaires ou savants, bande de masques autorisés.

Mais sans costumes, vêtus comme tout le monde, passant auprès des gamins sans les faire rire, n'est-il point d'autres masques? Il n'est que ça.

Seulement, nous sommes devenus habiles en l'art de nous grimer. Nous avons laissé aux pauvres d'esprit le carton grossièrement enluminé, le rouge d'Arlequine et la farine de Pierrot. Nous avons façonné notre peau. Nous avons plaqué sur nos visages un masque si intime, si mobile, qu'il donne l'illusion absolue de la vérité. Il faisait dire à Musset:

Le masque est si charmant que j'ai peur du visage
Et même en carnaval, je n'y toucherais pas.

Nous avons pris notre parti du masque, et, par peur du visage, nous n'y touchons jamais. Mais nous savons qu'il existe, qu'il est une force sociale et la plus ingénieuse conquête de la civilisation.

..

Qui te sollicite, qui te flatte, qui a besoin de toi est masqué. Drapé dans sa profession de foi, plus rouge qu'une nuit d'émeute, déguisé dans les oripeaux brillants quoique

fanés déjà des belles promesses, ton député est venu à toi. Tu as cru élire un homme de cœur et c'est un vendu qui siège à la Chambre.

Un âne se farde en us et voilà un savant; un poltron roule de gros yeux et voilà un brave.

Une actrice ouvre sa maison et sa robe toutes grandes, monte en ballon, sculpte, peint, taille ses plumes, s'évanouit devant Paris qui se pâme: on l'appelle la grande tragédienne; un manieur d'affaires trouve assez de capitaux pour réunir deux océans: on l'acclame le grand Français. On appelle M. About: Voltaire, et M. Trouillebert: Corot. Le sabre d'une vieille ganache devient une loyale épée et le bourgeois Thiers: le libérateur du territoire.

Autant de titres autant de faux-nez. Ohé! les grands hommes! Ohé! les petits hommes! Ohé! les masques.

..

Le carnaval, c'est aujourd'hui, c'est demain, c'est toujours. On le sait, au fond, sans se l'avouer. A toucher les masques on perd trop d'illusions. On préfère s'en confectonner un, prendre sa place dans le cortège et se tenir en garde. La formule de la réussite est à peu près celle-ci: « Le tout n'est pas d'être, c'est de faire croire que l'on est. »

La conscience modelée par les âges en est arrivée à la résignation. On dit couramment: « Oh! s'il fallait y regarder de trop près, on aurait vite le dégoût de la vue! »

Non, les élégiaques, pleureurs qui cachez des fumistes, ne dites pas que le carnaval est mort. Le carnaval n'est pas mort: il a prêté ses travestissements: ils servent à la lutte des intérêts et des égoïsmes.

Octave LEBESQUE

Pas tout à fait. La sentence maçonnique a été rendue : M. Andrieux qui s'attendait à être décapité a été radié. Il perd plus que la tête ; il perd le titre de maçon. On lui a dit en pleine loge : « T'es pas un frère ! » Il n'appellera plus une lettre de convocation une *planche* ; s'il demande à M. Jules Simon : « Quelle âge avez-vous ? » Cette vieille garde ne lui répondra pas : « J'ai trois ans » ; il ne pourra plus dire, un jour d'averse, en chatouillant les mains d'un ami : « Il ne pleut pas ! »

Son existence est empoisonnée à jamais. Isis lui criera jusqu'à la fin des siècles : « Tu m'as dévolée. » Car Isis l'Égyptienne appartient à la maçonnerie, comme Dieu le père et le prince de Galles.

Le récit de cet émouvant procès est venu jusqu'à nous, profanes, qui n'avons pas le droit de mettre trois points à la queue de notre signature.

Un F. a été chargé de l'accusation. Il appartenait à la Faculté de médecine. Était-ce celui qui examina les têtes de Bernard et de l'assassin de la rue François-Dauphin, voulant ajouter celle d'Andrieux à sa riche collection ? Son défenseur était un avocat. Tous deux furent superbes. L'avocat dit : « En tant que *franc-maçon*, mon client parla avec franchise ! » « A-t-il oublié, répliqua le Pinard de l'acacia, qu'il appartenait à la loge du *Parfait-Silence* ? »

Dans le fond, près du mur, on chantait sur un air connu : « On va lui couper la tête, c'est bien fait ! » L'avocat put cependant la sauver. Trois voix seulement s'élevèrent pour la mort, trois pour l'acquiescement, trois s'abstinrent.

Voltaire a dit :

« Car, Dieu merci, tout se faisait par trois. »

M. Andrieux n'est plus maçon ; en revanche, il est toujours goujat. On dit même que pour se consoler de n'être plus F. du monde maçonnique, il deviendrait sous peu frère de la doctrine chrétienne.

Et voilà comment, le 18 février 1885, E. de la V. L., la R. L. du *Parfait-Silence* de l'O. de Lyon, a exécuté l'hystérique qui s'était permis de traduire F. par « fumiste. »

CHAMPAVERT



ADULTÈRE MORAL

*L'amour est un divin parjure ;
L'amour est un divin poison ;
Mais ton âme, amie, est trop pure
Pour croire à tant de trahison.*

*Vierge, tes sensations neuves
Ont pris leur doux vol, à sa voix ;
Il tend le vase où tu t'abreuves ;
Il dit qu'il t'aime et tu le crois.*

*Mourir d'amour, c'est deux fois vivre ;
Tu veux le fruit que l'on défend,
Ta lèvres déclore s'enivre
Sous son long baiser triomphant.*

*Et lui, furieusement, baise
Ta gorge où montent des sanglots,
Ton sein où mûrit une fraise
Et tes cheveux tombant à flots.*

*Tu ne vois qu'un souffle et deux flammes,
Et tu crois, de par ces accords,
A la communion des âmes
Dans la communion des corps*

*O chère et candide insensée !
Sais-tu d'où lui vient le désir ?
Et connais-tu bien sa pensée,
Dans le doux spasme du plaisir ?*

*Une autre, enfant, cause sa fièvre ;
Rivale ; femme ou déité ;
Et c'est elle que, sur ta lèvres,
Il embrasse avec volupté.*

*Elle est puissante l'inconnue !
Spectre, elle loge sous ton toit,
Et c'est ainsi, chère ingénue,
Qu'aucune étreinte n'est pour toi.*

*O terrible et lâche adultère !
Il la fait coucher dans ton lit ;
C'est elle, à l'heure du mystère,
Qu'il presse sur ton front pâli.*

*Les yeux clos, dans l'alcôve intime.
C'est son ombre qu'il voit flotter.
Tu n'es que l'instrument sublime
Qu'une rivale fait chanter.*

EVA CAPRICE.

LE MÉRITE AGRICOLE

Le *Nouvelliste* nous apprend — quel lapin nous pose-t-il ? — que Victor Hugo va recevoir la croix du mérite agricole.

Le poète a-t-il donc cultivé la carotte ? où tient-on ses livres pour de beaux fruits de l'intelligence ?

Où bien encore oserait-on assimiler le laurier pudrique au laurier-sauce ?

MADELON.



LES SOUTENEURS

Le Sénat, discutant le projet de loi sur les récidivistes, s'est fort occupé de ces messieurs. Le sujet était si scabreux que M. de Bozérian débuta par demander la permission « d'entrer dans des détails ignobles. » M. de Bozérian, estimant qu'on doit appeler un chat un chat, a appelé les souteneurs des souteneurs, ce qui a fait murmurer le pudique Sénat. Ce vieux corps a baissé les yeux. M. Schœlcher, père de Gerville Réache, s'est même fait l'interprète du fard qu'il venait de piquer. Il a juré sur sa barbe que souteneur n'était pas français. Le sénateur des noirs aurait dû consulter le dictionnaire de l'Académie. La pudeur sénatoriale a triomphé. M. Schœlcher l'a emporté sur ce pornographe de Bozérian. On ramassera les souteneurs sans les nommer. Rien ne sera plus rare que le mot, rien de plus commun que la chose.

Avec une modestie d'anglaises — mariées — nos honorables ont fait une guerre acharnée aux chasseurs de lapin. Ils veulent, sans plus de procès, les envoyer représenter la France à la Guyanne. Les officieux ne sont pas les derniers à se montrer sévères. Pourtant, c'est donner un démenti à leur politique économique. Qu'est-ce que le souteneur ? Un protectionniste. Il s'élève contre la baisse des prix. Il se défend par tous les moyens possibles contre la concurrence étrangère. Il est pour la surtaxe sur les denrées — de première nécessité, hélas ! — livrées à la consommation. On ne peut pas frapper les souteneurs sans atteindre M. Méline.

Le Sénat, illogique jusqu'au bout, s'est déclaré partisan du libre-échange. Il croit qu'avec son système on paiera moins cher. La protection tue le commerce et ne profite ni aux consommateurs ni aux producteurs : mais à quelques-uns. Le Sénat fait disparaître l'intermédiaire. C'est ce qu'en style d'adjudication on appelle autoriser des marchés de gré à gré.

Il est permis de mépriser le souteneur ; c'est un être en dehors de l'humanité. Celui à qui la femme de tous les hommes dit : « Mon homme ! » C'est un indigne, moins propre à coloniser que bon à tuer. Le Sénat a essayé d'atteindre ce misérable ; l'intention est plus louable que l'action n'est aisée. D'autant mieux que la loi est obscure. Le mot y serait-il tout entier que l'application en serait difficile, et la périphrase ouvre toute grande une brèche à l'arbitraire. Une loi ainsi faite est une loi de bon plaisir, et ce sera aux juges à l'interpréter, quand leur rôle devrait se borner à l'appliquer. On n'a pas su trouver des formules précises, étroites, qui n'eussent laissé aucune place au hasard ou à la mauvaise foi. On a fait le lit de la partialité.

Il était impossible, paraît-il, de préciser davantage, les délits que l'on veut atteindre échappant à la pénalité, pour ne tomber que sous le contrôle de la morale. Ce sera aux tribunaux à s'éclairer de leur conscience. C'est bien élastique.

La loi sur les récidivistes sera une loi de complaisance, surtout en ce qui concerne ceux que le pudibond Sénat n'a pas osé nommer.

Qu'est-ce qu'un souteneur, d'abord ? Que faut-il faire pour être légalement nommé souteneur ? Par les Alphonse

qui frétilent sur nos trottoirs, nous savons où commence le souteneur, mais nous ne savons pas où il finit. Ce jeune drôle, chevalier servant d'une hétéra, équilibrant les comptes, réglant les dépenses, fixant le cours du jour — ou de la nuit, prélevant le tant pour cent, faisant le coup de poing avec le monsieur récalcitrant, promenant les chiens frisés, arborant des pantoufles avec un cœur et nouant négligemment autour de son cou un foulard rouge, ce jeune drôle est un souteneur ; on l'enverra sans hésitation possible à la Guyanne, pays où l'on n'a pas encore songé à tracer des trottoirs.

Mais à partir du souteneur caractérisé — autant que cette profession peut l'être — du souteneur criant son infamie par sa tenue, ses actes et sa peau, que d'autres souteneurs qui vont, d'échelon en échelon, se noyer dans l'armée des honnêtes gens et s'y confondre intimement, sans nuance saisissable — au point de vue des lois.

L'énumération des endroits où il serait le plus commode de les pêcher a été faite souvent. On a démontré que M. Alphonse est électeur et éligible et qu'il a été quelquefois élu. C'est un homme bien calé, reçu dans les meilleurs salons, mourant muni des sacrements de l'Eglise, escorté par des militaires, s'il est chevalier de la Légion d'honneur.

La difficulté de recommencer, après Cuvier, le classement des poissons, a obligé nos législateurs à séparer cette espèce en deux classes : celle qui descend et celle qui ne descend pas. On ne tiendra pour souteneurs que ceux surpris dans la rue en flagrant délit.

On s'explique le flagrant délit en amour, dans un vol, pour un crime. Une caresse, la main sur l'objet volé, la présence aux côtés de la victime, sont d'irréfutable preuves. Que pourra bien être le flagrant délit du proxénétisme dans la rue ? Ce drôle cause à cette femme, ils additionnent des chiffres ; elle lui donne sa bourse ; c'est affaire à eux deux. Rien dans ces actes ne constitue un délit. La loi ne pourra frapper que la personnalité morale, tenant que vivre de la prostitution d'une femme est un délit. Mais, en ce cas, il n'est pas flagrant, le crime est dans l'ensemble des faits, qui, séparés, sont licites. Et alors, la loi doit logiquement atteindre aussi bien le souteneur en chambre que le souteneur nomade qui surveille son petit commerce et remplit les fonctions de l'emploi.

Singulier travail que celui bâclé par le Sénat, on l'avoue. Les *Débats* le disaient hier. Mais on se console en disant que l'on diminuera le nombre des crimes en détruisant la graine des criminels. Encore faudrait-il pouvoir détruire cette graine sans avoir recours à l'arbitraire et sans risquer de frapper à faux.

Personne ne défend le souteneur, mais l'exterminer n'est pas chose facile ; outre qu'il prend toutes les formes et que, sous toutes, il soit, sinon dangereux, du moins repoussant, il est le parasite de la prostitution. Ceci engendre cela.

Le chaste Sénat n'a pas osé dire qu'on toucherait à Manon. Et Manon, bonne à tous, même aux sénateurs, avoue qu'elle a besoin d'amour, elle aussi, et son amour c'est Des Grieux.

Contre cet amour — la plus ignoble des plaies sociales — que peut faire une loi ?

GEORGES LETELLIER.

INJUSTICE MILITAIRE

Une récente circulaire du ministre de la guerre a prescrit le renvoi dans leurs foyers de 25,000 hommes. Raison purement économique. On a laissé aux chefs de corps le soin de choisir les hommes appelés à bénéficier de cette mesure. Toutes les armes n'ont pas été favorisées au même titre. Dans les régiments de cavalerie, l'envoi des hommes en congé n'a porté que sur vingt par régiments. L'artillerie n'a distribué que 800 congés. Pour atteindre 25,000, il faut donc que l'infanterie ait été admise à bénéficier de cette mesure dans une proportion six fois plus forte.

Mais cette irrégularité n'est pas la seule. La logique voulait que les hommes envoyés en congé appartenissent à la classe 1880. Et du reste, sur ce point, la circulaire était formelle. On a trouvé plus simple de renvoyer dans leurs foyers des hommes des corps auxiliaires appartenant aux classes 1881, 1882, afin de ménager les congés dans les corps actifs ; si bien que des soldats ayant déjà trois ans de service sont restés sous les drapeaux, le nombre de congés déterminé étant atteint, alors que des jeunes soldats sont à peu près libérés.

Il y a là une criante injustice : c'est une infraction à l'équité et un attentat à la discipline.

En tous cas, de telles mesures ne peuvent que démoraliser l'armée.

COGNE-DRU.



M. Jinot est arrivé hier soir à Paris avec une petite cuite.

×

Le comte de X... a épousé hier M^{me} Z.
La marée était charmante.

×

L'avocat défenseur :

— Oui, Messieurs, l'accusé a volé, il a violé trois pures jeunes filles et coupé sa propriétaire en tous petits morceaux, mais il a droit à votre indulgence, je dirai plus, à vos égards. Mon client, messieurs, affirme dès aujourd'hui ses prétentions au trône de France.

×

— Allons, monsieur B***, faites-moi cette gracieuseté, minaudait la comtesse, quelques vers seulement, voyons, faites-moi quelques vers.

— Impossible, s'écria B***, impossible, Madame, je me suis purgé hier.

×

Le marquis suit assidûment les soirées du High-Life.
Il est, du reste, avantageusement cornu.

×

En cour d'assises :

Le prévenu est accusé d'assassinat sur la personne de sa femme.

Après la présentation de la défense.

Le président, — Accusé, qu'avez-vous à ajouter.

L'accusé. — Mon président, je réclame l'indulgence de la cour, parce que c'est la première fois que cela m'arrive.

×

Entre vierges d'occise :

- Que fait ta mère ?
- Elle fait des ménages.
- Et toi ?
- Je les défais.

P.-C.-C.
Le Gône.

CHRONIQUE DU POULAILLER

GRAND-THÉÂTRE

Rien de nouveau cette semaine au Grand-Théâtre, sinon que M. Degenne nous a donné ses dernières représentations pour retourner à l'Opéra-Comique de Paris.

Sigurd fait toujours salle comble; aussi, la Direction ne se hâte pas de nous donner la reprise d'*Hamlet*, annoncée pour bientôt; attendons donc à la semaine prochaine.

CÉLESTINS

L'orchestre des Célestins s'est vu renforcer, ces jours-ci, de plusieurs musiciens; il s'agissait de donner *Mam'zelle Nitouche*, la joyeuse folie de MM. Meilhac et Albert Milaud, pour laquelle Hervé a écrit ces quelques airs de musique que tout le monde connaît, depuis que la gracieuse M^{me} Judic les a chantés aux quatre coins de la France.

Il y a quelques mois encore, nous avons entendu à Lyon cette charmante diva de l'opérette, et l'on se demandait ce que serait la représentation d'aujourd'hui, comparée à celle de la troupe parisienne. La comparaison n'a pas été aussi désavantageuse qu'on aurait pu le croire.

M^{me} Marie Chalont, engagée pour tenir le rôle de Denise de Flavigny, ne peut, évidemment, faire oublier la créatrice; mais si elle n'a pas tout le talent de M^{me} Judic pour détailler un couplet et souligner chaque effet par un de ces regards ou de ces sourires dont cette artiste a la spécialité, du moins, elle réalise un excellent type de cette petite pensionnaire délaurée qui s'appelle *Mam'zelle Nitouche*.

Du reste, fort jolie et très gracieuse, ce qui ne gâte rien, elle a été bien accueillie par le public lyonnais, et c'est justice. A côté d'elle, nous retrouvons nos deux excellents comiques: M. Mercier, dans Célestin Floridor, et M. Belliard, dans le major de Château-Gibus.

En disant ce qu'ils ont excité de fous rires à eux deux, je n'étonnerai pas ceux qui connaissent ces deux artistes. M. Belliard s'était fait une bien bonne tête du major Ramolot; quant à Mercier, il a toujours cette tendance bien connue à charger ses rôles de calembourgs de son crû.

Les rôles secondaires étaient suffisamment tenus par MM. Holtinger, Collard et M^{me} Devillers.

En somme, ensemble satisfaisant qui, je le répète, peut bien supporter la comparaison avec les précédentes interprétations de *Mam'zelle Nitouche*.

BAL DES ÉTUDIANTS

Samedi 28 février, au Grand-Théâtre, grand bal annuel des Etudiants. L'orchestre sera dirigé par M. Olivier Métra, des bals de l'Opéra. Brillante kermesse, avec le gracieux concours de MM^{mes} les artistes des Théâtres municipaux, et magnifique tombola.

CIRQUE RANCY

Tous les soirs, à 8 heures, grande représentation par tout le personnel de la troupe.

Les jeudi et dimanche, représentation supplémentaire, à 3 heures, tout aussi complète que celle du soir.

CIRQUE PLÈGE

COURS DU MIDI

Tous les soirs, à 8 heures, grande représentation par tout le personnel de la troupe.

Les jeudi et dimanche, représentation supplémentaire, à 3 heures, tout aussi complète que celle du soir.

THÉÂTRE GUIGNOL

PASSAGE DE L'ARGUE

Tous les soirs, à 8 heures, représentation variée, terminée chaque soir par le *Cheval de Bronze*, grande parodie en cinq actes

POLYTE DU PLATEAU

Le Rédacteur-Gérant: FERRIEUX.

Lyon. — IMPRIMERIE NOUVELLE, rue Ferrandière, 52.

Le traitement le plus efficace contre toutes les maladies de la peau est sans contredit, **La Pommade du Wallon** et la liqueur **Dépurative au Jaborandi**. Aucune pommade ne guérit avec la même promptitude les dépôts de lait, de gale, coupures, brûlures, eczéma, maux de nez, maux d'oreilles, la rache et la teigne chez les enfants; elle est d'un effet infailible pour la guérison des plaies aux jambes, des dartres nouvelles et chroniques. Prix du pôt, 1 fr. 50; liqueur du Wallon, la bouteille, 3 fr. — Dépôt général à St-Etienne, pharmacie Duplat. On trouve à la même pharmacie le dépôt des médicaments pour la guérison des maladies secrètes.

LES RR. PP. PRÉMONTRÉS

DÉPOT GÉNÉRAL: RONZIÈRE & C^{ie}, droguistes, 12, rue Tupin, Lyon

Envoi franco contre 3 fr. 10 en timbres ou en mandat-poste

Pharmacie du Bât-d'Argent, rue du Bât-d'Argent. — Casimir, 82, avenue de Saxe, et dans toutes les pharmacies.

De l'Abbaye de Saint-Michel

ont trouvé le moyen de guérir les
par l'emploi des Dragées à base de Valériane de zinc et
des principes actifs du Quinquina, préparées par BAIN,
pharmacien-chimiste. — Prix: 3 francs.

Migraines Névralgies Névroses



ASSOCIATION DES ARTISTES MUSIENS

EMISSION

de 2,000,000 de Billets d'une LOTERIE
Autorisée par arrêté ministériel du 24 Mars 1884
au profit de la Caisse de secours et
Pensions de retraite de l'Association.

400,000 FRANCS de LOTS

Déposés à la Caisse de France, payables en espèces

DEUX TIRAGES

1^{er} TIRAGE 12 MARS 1885

1 Gros Lot de..... 50,000 f.

2 Gros lots de..... 20,000 f.

2 lots de 5,000..... 10,000 f.

10 lots de 1,000 fr..... 10,000 f.

30 lots de 500..... 15,000 f.

200 lots de 100..... 20,000 f.

246 lots formant..... 150,000 f.

Les Billets qui gagneront à ce 1^{er} tirage
concourent également au 2nd tirage.

SECOND ET DERNIER TIRAGE

1 Gros Lot de..... 100,000 f.

et 246 autres Lots formant 250,000 f.

Au total 493 Lots formant le Cinquième
du Capital émis, soit 500,000 francs.

On souscrit en envoyant espèces,
chèques ou mandats-poste à

M. Ernest DÉTRE, Secrétaire
général du Comité de la loterie,
26, r. Grange-Battelière, Paris.

le Billet
1 f.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

ON TROUVE à la pharmacie des Terreaux:

- Sachet préservatif du choléra..... 1 f.
- Vinaigre phénique, toilette..... 0 75
- Acide phénique parfumé..... 0 75
- Phénol parfumé..... 0 75

BANQUE GÉNÉRALE DE LYON

8 et 10, rue de la Bourse

SOCIÉTÉ ANONYME. Capital: 4,750,000 fr.

La banque bonifie

Aux dépôts de fonds remboursables

- A vue..... 2 0/0
- A CINQ jours de vue..... 3 0/0
- A SIX mois..... 4 1/2 0/0
- A un an et au-dessus..... 5 0/0

Escompte. — Encaissement
Achat et vente de valeurs, Coupons
Renseignements. Emissions

En Vente

A L'AGENCE V. FOURNIER
14, Rue Confort, 14

LISTE OFFICIELLE

DU TIRAGE DÉFINITIF

DE LA LOTERIE DES

ARTS DÉCORATIFS

PRIX: 10 CENTIMES

Par correspondances: 15 centimes

PATINS tout acier et sans courroie

Assortiment considérable. P. VIRETON
Rue de la République, 48 et 50, à c. (99)

AUX MÉDAILLES

PRIX-FIXE

Maison J.-C. SIMIAN

74 et 76, rue de l'Hotel-de-Ville
LYON

Voulant être agréable à sa clientèle, la
Maison J.-C. SIMIAN met en vente un
stock très avantageux de Chaussures
grises pour Dames, Fillettes et
enfants, depuis 2 fr. 25.

Les Magasins sont fermés les Dimanches
et Fêtes.

L. BOULANGER, éditeur, 83, rue de Rennes, PARIS

DICIONNAIRE UNIVERSEL ILLUSTRÉ

DE LA

GÉOGRAPHIE & DES VOYAGES

COMPRENANT:

la description physique, politique, etc., de tous
les états, de toutes les contrées de l'Europe; la
description archéologique de toutes les villes,
villages, hameaux, renfermant des curiosités,
des articles détaillés sur les montagnes, les
fleuves, les rivières, etc.; des études sur les
mœurs et usages des peuples. par une société
de gens de lettres, de touristes et de savants,
sous la direction de

C. Lucien HUARD

PRIME:

Dans la 1^{re} livraison une carte de la
Cochinchine et du Tonkin

DICIONNAIRE UNIVERSEL ILLUSTRÉ

DE LA

VIE FRANÇAISE

COMPRENANT:

la biographie de tous les Français marquant
de l'époque actuelle, l'analyse des œuvres les
plus célèbres, la monographie des instituts,
académies, l'histoire des principaux théâtres et
journaux, etc.; en général, tout ce qui constitue
la vie intellectuelle et sociale de la France.
Par une société de gens de lettres et de sa-
vants, sous la direction de

Jules LERMINA

PRIME:

La 1^{re} livraison contiendra le portrait de
J. Grévy, la 2^{me} celui de V. Hugo, d'après
Bonnet.